

## Procès-verbal du Conseil communal de Vuarrens le 15 décembre 2015

**Bureau du conseil :** Patrick Vallotton, président, Daniel Zürcher, vice-président, Cédric Charlet, scrutateur, Raphaël Pedrazzini, scrutateur, Cyril Chevalley scrutateur suppléant, Céline Perrin scrutatrice suppléante (excusée).

**Secrétaire :** Jean-Marc Meylan.

**Municipalité :** Claude Duvoisin, syndic, Jean-Philippe Buffat, vice-syndic, Hermann Gerber, Alain Roy, Jean-Pierre Mitard, Isabelle Wipfli Thonney.

**Conseil :** Effectif : 35 / Quorum : 18 / Présents: 31 / Excusés : 3 / Absents : 1 / Majorité : 16

	Sujets	Qui	Quoi / comment	Décisions
1	<b>Bienvenue et ordre du jour</b>	<b>P. Vallotton</b>	<p>Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue le public présent, plus nombreux qu'à l'accoutumée, car composé des personnes venues pour une présentation du fonctionnement des échelons législatifs et exécutifs de la commune. Cette présentation a été organisée par le président et la municipalité pour informer les habitants intéressés à s'impliquer dans la vie politique de la commune, quelques mois avant les élections communales de 2016. Il se permettra en cours de séance d'ajouter des commentaires explicatifs à leur intention.</p> <p><u>Ordre du jour:</u> L'OJ est adopté.</p>	<p><b>Séance ouverte à 20h00.</b> <b>L'OJ est adopté</b></p>
2	<b>PV du 27.10.2015</b>	<b>P. Vallotton</b>	<p>Modification demandée par R. Pedrazzini : <u>page 4</u>, Propositions individuelles, R. Pedrazzini, est supprimé et remplacé par : « <u>ASIRE</u> : la charte des transports n'est toujours pas publiée, une interpellation a été déposée pour forcer le CODIR à réagir et à mettre à jour le site internet qui n'est pas fonctionnel. L'horaire continu à Bercher crée des problèmes liés aux repas à la cantine, et aux activités parascolaires : sur ce point une seconde interpellation a été déposée. Il se met à disposition des conseillers qui peuvent le contacter pour avoir des informations détaillées. La bibliothèque à Bercher devrait être mise en service en 2016, le recrutement d'une bibliothécaire est en cours. Il annonce qu'il a été nommé scrutateur du bureau de l'ASIRE. »</p> <p>La modification du PV est adoptée par 26 voix et 4 abstentions. Le PV no 20 est adopté par 29 voix. Son auteur est remercié.</p>	<p><b>Le PV du 27.10.15 modifié est adopté.</b></p>
3	<b>Communications du Conseil</b>	<b>P. Vallotton</b>	<p>Il lit le courrier de démission de M. Ph. Russo, municipal, qui a démissionné au 30 novembre avec effet immédiat pour des raisons professionnelles, personnelles et de santé. Regrettant cette décision le président l'a informé qu'il en prenait acte et le remerciait pour tout le travail accompli durant son mandat et son temps mis à disposition de la communauté.</p> <p>Les listes pour les élections du conseil et de la municipalité sont à disposition à la fin du conseil. Elles seront dès demain au bureau communal. Il est encore possible de déposer des listes. Le dernier délai pour s'inscrire est le 11 janvier à 12h.</p> <p>Le délai pour l'inscription au deuxième tour est le mardi suivant l'élection du 28 février, soit le 1<sup>er</sup> mars à 12h. Il insiste sur le délai très court entre les deux scrutins.</p> <p>Pour la première fois tous les rapports des commissions ont pu être joints aux convocations, ce qui permettrait de ne pas les lire. Mais la présence d'un public plus nombreux, comme signalé en début de séance, il demande aux commissionnaires de lire ces rapports pour mieux illustrer le travail des commissions.</p> <p>Le règlement du conseil communal doit évoluer en raison d'une modification légale. Une première adaptation tenant compte uniquement des modifications légales a été rédigée par un trio composé du président, du vice-président et du secrétaire. Quand les services de l'Etat auront validé cet aspect légal, un préavis sera analysé par une commission ad'hoc avant d'être présenté au Conseil. L'objectif est de démarrer la prochaine législature avec le nouveau règlement.</p>	

4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>C. Duvoisin</b>	<p>Suite à une motion du vice-président, Daniel Zürcher, le conseil a approuvé le 17 mars dernier un préavis municipal qui demandait que le nombre des membres de la Municipalité soit réduit de sept à cinq membres dès la prochaine législature. Deux démissions, M. Philippe Russo au 30 novembre et M. Jean-Pierre Mitard au 16 décembre, font que ce sera déjà le cas dès la reprise des séances de la Municipalité le 11 janvier prochain.</p> <p>Il informe qu'il reviendra sur ces 2 démissions et il invite ses collègues municipaux à présenter les principales activités de leur dicastère durant l'année écoulée et également d'informer le conseil de leurs intentions pour la législature 2016-2017.</p>	
4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>J.-Ph. Buffat</b>	<p><u>Voirie</u> : Rien de spécial à signaler, si ce n'est que les deux employés communaux titulaires ont repris leur activité à 100%, et c'est l'occasion de les remercier pour le travail effectué et leur disponibilité tout au long de l'année.</p> <p><u>Eau</u> : Les travaux de pose de la conduite d'eau en Chollet sont terminés. Le dossier sera finalisé à l'ECA pour toucher le subside. En 2015, il a été remédié à deux fuites sur le réseau communal, ce qui a permis de maintenir un prix de l'eau 2015 inchangé à CHF 1.80.</p> <p><u>Epuration</u> : Les travaux de la STEP sont terminés et une journée porte ouverte, pas très fréquentée, a été organisée. Le budget accordé par le Conseil était de CHF 966'000.-, dont 724'000 à charge de la commune. Au final l'ensemble des travaux ont coûté CHF 942'000.- dont CHF 707'500.- à charge de la commune. Le budget a donc été tenu.</p> <p>Il annonce au conseil, qu'il se remet en liste pour un nouveau mandat, et adresse ses meilleurs vœux à tous.</p>	
4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>J.-P. Mitard</b>	<p>2015 fut une année chargée : comptes 2014, taux d'imposition, budget, réactualisation régulières des hypothèques, ventes de parcelles, gestion des travaux de rénovation grande-salle et lion d'or.</p> <p>Comme il l'avait déjà annoncé, il a déménagé, mais il quittera ses fonctions à la fin de ce conseil, où il tenait à assumer ses responsabilités pour présenter le budget 2016.</p> <p>A l'occasion de sa dernière séance, il remercie ses collègues, et plus particulièrement le boursier qu'il décrit comme un boursier « hors pair ». Il adresse à tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année.</p>	
4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>A. Roy</b>	<p><u>Sport</u> : l'éclairage du terrain de football a obtenu l'homologation définitive après des démarches qui ont duré deux ans. Des commentaires ont été faits sur l'arrosage du terrain durant l'été très chaud : il précise qu'il l'a ordonné et précise que cela a coûté CHF 307.- ce qui est raisonnable pour préserver la pelouse et ainsi éviter de grands frais pour la remettre en état.</p> <p><u>Parc et cimetière</u> : réfection du mur nord-est du cimetière.</p> <p><u>Eglise</u> : entretien habituel.</p> <p><u>Gestion des déchets</u> : il n'y a pas de surcoût annoncé, grâce à la qualité du tri effectué par les habitants de Vuarrens. Dorénavant l'horaire de la déchetterie ne changera plus lors des changements d'heure d'été et d'hiver. Il y a eu une amélioration de la sécurité pour la sortie de la compostière, par l'amélioration de la visibilité. Une plantation a été remise après ces travaux, sans l'accord de la municipalité. Celle-ci fera le nécessaire pour que cela soit réglé rapidement pour que la sécurité souhaitée soit préservée.</p> <p>Il annonce qu'il ne se représente pas pour la prochaine législature. Il dit que ce c'est une décision qui a été difficile à prendre, mais due à une charge de travail qui augmente sur le plan professionnel, qui ne lui permet pas de garantir qu'il pourrait assumer sa tâche de municipal. Il remercie tout le monde, particulièrement les employés communaux et les aides de la déchetterie pour tout le travail au cours de l'année et par tous les temps.</p>	
4	<b>Communications</b>	<b>H. Gerber</b>	<p><u>Forêt</u> : La piste de Bretonnière est terminée et ouverte aux utilisateurs. Une autre piste est en phase de réfection au Bois du Tronc.</p>	

	<b>de la municipalité</b>		<p>Pour le martelage, il a été marqué 580 m3. Le marché du bois est stable, malgré une diminution de la demande pour du bois de feu.</p> <p><u>Domaine</u> : les baux à ferme ont été reconduits pour une durée de six années.</p> <p><u>Voirie</u> : la table de tonte pour le tracteur Holder a été remplacée, et pour le reste, entretien usuel du matériel de voirie.</p> <p><u>Eclairage public</u> : Réfection de l'éclairage de l'église et mise en souterrain de la ligne.</p> <p><u>Routes</u> : pontage de fissures, changement de miroirs et pause du panneau « Impasse » au Chemin du Motty. Il faut encore terminer le projet de réfection de la route Orbe-Moudon, qui sera discuté à cette séance, avec les quatre portes d'entrées du village.</p> <p><u>Bâtiments</u> : La réfection de la grande salle arrive en phase terminale. Il remercie les sociétés locales et les personnes qui ont loué la salle durant les travaux pour leur bonne collaboration. Les travaux du Lion d'Or débiteront au printemps 2016.</p> <p>Il annonce au conseil qu'il se représente en raison du départ de plusieurs collègues et des dossiers en phase de réalisation. Mais seulement pour deux ans. Il remercie tous les employés communaux pour leur travail et leur disponibilité, ainsi que ses collègues. Il souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.</p>	
4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>I. Wipfli-Thonney</b>	<p><u>Aménagement du territoire</u> : Le plan directeur régional du Gros-de-Vaud (PDR) a été finalisé, il sera disponible dès le 10 janvier au greffe pour consultation. Il sera également transmis aux membres de la commission ad'hoc qui analysera le préavis municipal sur ce sujet qui sera finalisé en début d'année.</p> <p><u>Police des constructions</u> : Actuellement quatre chantiers sont en cours, et parmi les dernières parcelles constructibles, toutes, sauf une, ont fait l'objet d'une demande de permis de construire ou de la présentation d'un avant-projet.</p> <p><u>ASIRE</u> : le site internet a été mis à jour, et il contient maintenant la charte des transports, la charte des bus, ainsi que la charte de la cantine. Un groupe de travail initié par le préfet a planché sur la gestion de l'ASIRE et en particulier sur le financement des constructions scolaires. Le rapport est très rassurant, les coûts sont maîtrisés et la vision 2020 est en cours de réalisation. En conclusion l'ASIRE est parfaitement bien gérée et les coûts par élève n'ont pas augmentés.</p> <p>Elle informe le conseil qu'elle reste à disposition pour la municipalité, s'étant inscrite sur la liste. Elle souhaite de bonnes fêtes et tous.</p>	
4	<b>Communications de la municipalité</b>	<b>C. Duvoisin</b>	<p>Il commence par le <u>Dicastère de Philippe Russo</u> :</p> <p>Pose d'une barrière sur le mur autour de l'église et la vente du Portakabin. Puis il revient sur la démission et les circonstances qui l'ont précédée. Le syndic a reçu la lettre le 30 novembre. Les raisons invoquées sont professionnelles, de santé et des questions personnelles.</p> <p>Le syndic signale avoir constaté des absences toujours plus fréquentes en 2015, notamment en raison de son activité de camionneur. Il a manqué sept séances durant les onze derniers mois et a eu récemment des ennuis de santé. Il estime que cela n'est un secret pour personne que Philippe Russo n'a pas toujours répondu aux attentes de ses collègues qui n'ont pas manqué quelque fois de le lui rappeler, car la tenue de certains dossiers laissait à désirer. Il pense que toutes ces raisons l'ont certainement conduit à jeter l'éponge. En dépit des manques cités, tient à relever que Ph. Russo est un personnage discret, sensible et un peu introverti, qui a toujours été très disponible et qui s'est beaucoup investi. Le syndic regrette personnellement les circonstances de ce départ, mais pense que c'était la meilleure solution pour M. Russo.</p> <p>Présentation de son dicastère :</p> <p><u>Administration</u> : Le bureau communal de Vuarrens s'occupe depuis octobre 2014 des requêtes de cartes d'identité également pour les habitants d'Essertines, d'Oppens, d'Orzens et de Rueyres. Cette pratique fonctionne parfaitement.</p> <p><u>Relations extérieures</u> : il y a eu deux séances de la Confrérie des Syndics du district sous la présidence du Préfet, et deux séances de l'Association de Développement de la Région Gros-de-Vaud, dont trois nouveaux membres privés sont domiciliés dans la commune, il s'agit de Tina Vallotton (SD Concept), Nadia Bridel (Multi-Design) et Jacqueline Schwab (Société de conseils). Le 6 juin dernier, la municipalité a participé presque incorporé à l'assemblée des l'Union des Communes Vaudoises à Avenches. L'UCV a par ailleurs</p>	

		<p>organisé quelques séances d'information sur des thèmes d'actualité, tel que la réforme sur l'imposition des entreprises. Le préfet à organisé deux séances à l'intentions des syndics et municipaux en charge des finances et de l'enseignement pour les informer sur les travaux de la commission qu'il avait mise sur pied suite aux doutes des communes à propos de l'ASIRE. Cette commission a été dissoute au terme de la dernière réunion, car les informations reçues ont permis de rassurer quelque peu les communes sur les projets d'investissement qui en avaient effrayés plus d'uns. Les 7-8-9 août une délégation de la commune a répondu à l'invitation des autorités de la commune de Boujan-sur-Libron, jumelée avec Vuarrens, qui a permis de commémorer les 10 ans de la signature de la charte de jumelage (en 2004 à Vuarrens, mais en 2005 à Boujan). L'organisation de cette sortie a été parfaitement organisée par la commission de jumelage, présidée par M. Richard Mas, nouveau conseiller communal. La visite annuelle du Préfet s'est tenue le 6 octobre, dans un esprit très constructif, avec la participation du Président du secrétaire du Conseil, du boursier, de la secrétaire communale ainsi que de toute la municipalité. Cette visite s'est terminée par un repas en commun au Lion d'Or avec les collègues de la commune de Bioley-Orjulaz. Le 27 novembre, la Municipalité a organisé une réception pour saluer l'élection de Michaël Buffat au Conseil national. Le syndic souligne, que sauf erreur, il s'agit d'une première pour la commune. Si de nombreuses personnalités de la vie politique cantonale et régionale étaient présentes, il a déploré la faible participation de la population villageoise et en particulier des membres du Conseil communal.</p> <p><u>Information</u> : le 11<sup>ème</sup> Vuarrens-Info de l'année a été distribué au début du mois. La municipalité part de l'idée que ce moyen de communication et d'informations à la population est apprécié, mais il n'y a pas souvent de retours. Il demande aux conseillers de faire part à la municipalité des éventuels commentaires qu'ils entendraient, qu'ils soient positifs ou négatifs. Il profite de cette occasion pour saluer et remercier Mme Pythoud-Charlet, rédactrice du journal, et présente à toutes les séances du conseil.</p> <p><u>Sociétés locales</u> : la municipalité suit leurs activités avec attention, et continue à apporter le soutien dans toute la mesure du possible. Il est fier de constater que la vie associative de la commune continue de bien fonctionner. Il souligne que l'AAV, qui fête ses 10 ans, attire un public qui vient de loin à la ronde et il signale que les deux dernières soirées ont affichés complet.</p> <p><u>Relation entre le Conseil et la Municipalité</u> : En dépit de quelques divergences d'opinion apparues cette année sur l'accès à certaines informations, il considère que la collaboration est fructueuse et il remercie au nom de la municipalité, chacun pour son implication et ses initiatives. Il remercie tout particulièrement le Président et le bureau, et rappelle la présentation du 27 octobre sur les rôles respectifs faite par P. Vallotton, qui a permis de lever plusieurs interrogations et qui permettra selon lui d'éviter des malentendus. Il suggère au Président de renouveler cette présentation en début de législature pour sensibiliser les nouveaux élus sur les compétences respectives.</p> <p>Il poursuit par un éloge appuyé à J.-P. Mitard démissionnaire, en rappelant son parcours depuis 2003 où il avait été assermenté au Conseil général, ses quelques années à la commission des finances, puis son élection à la Municipalité en 2011 où il s'est occupé des finances de la commune de façon exemplaire avec compétence et détermination ce qui a grandement profité à la commune. Il le voit quitter les brumes du Gros-de-Vaud pour rejoindre le soleil de l'arc lémanique à Buchillon.</p> <p>Il informe le conseil qu'il a décidé de ne pas se représenter, désirant disposer de son temps libre de façon différente. Avec trois municipaux se représentant, il manque deux candidats et espère que des personnes s'annonceront d'ici le 11 janvier.</p> <p>Il remercie tous les employés et auxiliaires communaux, et ses collègues. Il souhaite à tous les membres de l'assemblée et à leurs familles une belle période de fêtes et ses meilleurs vœux de santé, de satisfactions tant professionnelles que familiales pour la nouvelle année. Il invite à l'issue de cette dernière séance de l'année chacun à prendre le verre de l'amitié.</p>	
5	Préavis municipal 2015-12 relatif au budget 2016	P. Vallotton	Le préavis municipal 2015-12 et les documents liés ayant été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont pas lus.

5	<b>Rapport de la commission des Finances</b>	<b>P. Bouvier</b>	<i>La Commission des finances, composée de Mme Séverine Maire et MM. Patrick Bouvier, Jean-Michel Buffat, André Jaquier et Pierre Favez s'est réunie le mercredi 11 novembre 2015 en présence de M. Jean-Pierre Mitard, municipal des finances, afin de prendre connaissance du préavis municipal relatif au budget communal 2016. La Commission des finances salue le travail minutieux du municipal des finances ainsi que de toute la municipalité. En effet, le préavis du budget est clair et complet. Nous déplorons à nouveau les augmentations de charges que nous ne maîtrisons pas comme les coûts liés à la facture sociale qui augmentent d'environ CHF 100'000.00. Concernant les 2 dépenses spécifiques mentionnées dans le préavis nous estimons qu'il ne sera pas nécessaire d'établir un préavis en 2016, vu les faibles montants prévus de CHF 20'000.00 et CHF 25'000.00. Vu ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil d'accepter le budget 2016 tel que présenté par le préavis municipal.</i>	
5	<b>Préavis municipal</b>	<b>J.-P. Mitard</b>	N'a rien à ajouter. Le budget est équilibré, le volume global est important en lien avec la vente des parcelles. La part des charges maîtrisées, lesquelles sont toujours principalement due à la facture sociale et à l'école. Il se met à disposition pour les éventuelles questions.	
5	<b>Discussion</b>	<b>J. Lampo</b>	De quelle route s'agit-il pour 2016 ?	
5	<b>Discussion</b>	<b>H. Gerber</b>	La réfection de la route allant du centre du village en direction d'Yverdon est prévue pour début 2017, et celle de la route du centre du village en direction d'Echallens pour 2016.	
5	<b>Vote sur le préavis 2015-12</b>	<b>P. Vallotton</b>	Personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter l'acceptation du préavis municipal 2015-12:  Nombre de votants : 30 Oui : 29 Non : 0 Abstention : 1  J.-P. Mitard remercie le conseil pour sa confiance.	<b>Le préavis municipal 2015-12 sur le budget 2016 est adopté</b>
6	<b>Préavis municipal 2015-13 relatif à la réfection de la route cantonale en traversée Corcelles-Fey</b>	<b>P. Vallotton</b>	Le préavis municipal 2015-13 et les documents liés ayant été reçus par les conseillers avec la convocation, ils ne sont pas lus.	
6	<b>Rapport de la commission adhoc</b>	<b>J.-P. Ducret</b>	<i>La commission ad'hoc, composée de Mme Céline Brocard et MM Gabriel Buffat, Cyril Chevalley et Jean-Paul Ducret s'est réunie le 23 novembre 2015, en présence de la commission des finances, de M. Hermann Gerber, municipal, pour nous présenter l'aspect technique du projet, et Jean-Pierre Mitard, municipal, pour expliquer son financement. Après les explications de M. Gerber et les réponses à nos questions la commission a suggéré trois points à la Municipalité. 1- Aménager la porte d'entrée côté Echallens, de façon que la future construction d'un trottoir jusqu'au chemin des Alpes soit intégré dans la construction de cette porte. 2-Que des contacts soient pris avec Swisscom pour les chambres de tirage de cette entreprise, qui sont partiellement sur le tracé de cette route. 3- Que l'approvisionnement en eau de la fontaine de la Place, son partage et son transport soient étudiés. M. Gerber en a pris note ! La commission ad'hoc recommande aux membres du Conseil d'autoriser la Municipalité à réaliser ce projet.</i>	
6	<b>Rapport de la</b>	<b>P. Favez</b>	<i>La Commission des finances, composée de MM Patrick Bouvier, Jean-Michel Buffat et Pierre Favez s'est réunie le mardi 23 novembre</i>	

	<b>commission des Finances</b>		<p>2015 à 19h00 en présence de M. Jean-Pierre Mitard, municipal des finances et M. Hermann Gerber, municipal des routes et chemins, afin de prendre connaissance du préavis municipal mentionné ci-dessus. La commission ad hoc était également présente à cette première séance. Une deuxième séance avec M. Mitard a eu lieu le même soir à 20h00. Mme Séverine Maire et M. Marc-Antoine Baumgartner ont rejoint la commission des finances pour étudier plus particulièrement l'aspect financier de ce préavis. 9 sociétés ont répondu à l'appel d'offres public. Le consortium Camandona-Barbey a emporté le marché. Les critères d'adjudication étaient les suivants : 70% le prix, 15% l'organisation pour l'exécution du chantier et finalement 15% la qualification du soumissionnaire. Nous approuvons le plan financier établi par la Municipalité et relevons les subventions importantes dont nous pouvons bénéficier. Il nous semble judicieux de bloquer le taux durant 10 ans pour ce type d'emprunt, plus particulièrement aux conditions avancées par M. Mitard (env. 1% à 10 ans). Les divers et imprévus compris dans le coût devraient couvrir les frais de traitement des HAP. Nous relevons également que 6 à 7 points lumineux sont compris dans le budget 2016 sous « Eclairage – entretien » pour un montant de CHF 20'000.00. Vu ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil d'accepter le préavis municipal relatif à la réfection de la route cantonale en traversée Corcelles-Fey tel que présenté par le préavis municipal.</p>	
6	<b>Préavis municipal</b>	<b>H. Gerber</b>	Il considère que les deux rapports sont complets, mais donne des explications pour les personnes du public n'ayant pas eu accès au préavis et aux rapports des commissions avant la séance. Avec ses collègues, Il se met à disposition pour les éventuelles questions.	
6	<b>Préavis municipal</b>	<b>JP Mitard</b>	Il évoque l'ensemble des investissements prévus pour la prochaine législature, et l'emprunt pour ces travaux à moins de 1% pour 10 ans, ne péjorera pas les comptes de la commune pour les prochaines années. De plus le solde des ventes réalisées des deux parcelles permet d'avoir une certaine marge pour 2016.	
6	<b>Discussion</b>	<b>MA Baumgartner</b>	Demande ce qu'est le problème de la fontaine de la Place.	
6	<b>Discussion</b>	<b>H. Gerber</b>	En 1989 l'arche de la fontaine vers la maison bernoise avait été modifiée. Il y a peu d'eau.	
6	<b>Discussion</b>	<b>C. Charlet</b>	Le préavis indique la Romande Energie, mais pas Swisscom : n'ont-ils pas aussi à profiter des travaux.	
6	<b>Discussion</b>	<b>H. Gerber</b>	Swisscom a été contacté. La majorité des canalisations avaient été refaites à neuf en 1993. Si des problèmes étaient constatés lors des travaux, ce sera traité à cette occasion.	
6	<b>Discussion</b>	<b>P. Vallotton</b>	Que signifie HAP ?	
6	<b>Discussion</b>	<b>H. Gerber</b>	C'est une qualité de goudron contenant des substances empêchant sa réutilisation, et qui nécessite d'être incinéré.	
6	<b>Vote sur le préavis 2015-13</b>	<b>P. Vallotton</b>	<p>Personne ne demandant la parole, il invite le conseil à voter l'acceptation du préavis municipal 2015-13:</p> <p>Nombre de votants : 30 Oui : 30 Non : 0 Abstention : 0</p> <p>H. Gerber et J.-P. Mitard remercient le conseil pour sa confiance.</p>	<b>Le préavis municipal 2015-13 est adopté</b>

7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>MA Baumgartner</b>	Suite à la vente du Portakabin, qu'est-il envisagé pour le lieu ?	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>H. Gerber</b>	La Municipalité est en réflexion, et estime qu'il faut prendre le temps d'en discuter. Il a été envisagé d'agrandir le parking, ou d'agrandir la place de jeux. Mais rien n'est encore décidé.	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>S. Maire</b>	Elle se dit satisfaite que l'arrêt de bus près de l'ancien poids soit refait. Mais qu'est-il prévu pour les autres arrêts ?	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>H. Gerber</b>	Les emplacements judicieux n'ont pas encore été trouvés, car il n'y a pas assez de terrain communal à ces endroits. Ce sera à voir éventuellement avec les propriétaires concernés par ces autres lieux. La réflexion est en cours.	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>C.-A. Marendaz</b>	Demande si l'on pouvait donner un coup de balai et un « coup de patte » au congélateur communal.	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>A. Jaquier</b>	Demande si avec le solde de la vente des parcelles, il y aurait CHF 3900.- pour changer la moquette de l'église qui en a grand besoin.	
7	<b>Propositions individuelles</b>	<b>C. Duvoisin</b>	Il y a beaucoup de projets envisagés, les décisions se prendront lors de la prochaine législature.	
	<b>Clôture du conseil</b>	<b>P. Vallotton</b>	La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacun de sa participation, souhaite à tous de belles fêtes et clôt la séance. <u>Dates des conseils 2016</u> : 22 mars, 11 octobre, 6 décembre. La date de juin (installation et assermentation par le préfet) n'est pas encore connue.	<b>Fin du conseil à 21h07</b>

**PV adopté par le Conseil Communal du mardi 22 mars 2016**

**Le président:**

**Le secrétaire:**